



**POUR L'EMPLOI,  
LE POUVOIR D'ACHAT  
ET NOS RETRAITES,**

## MANIFESTONS LE 1ER MAI !!

Depuis le 1er mai 1886, les travailleurs manifestent pour exprimer leurs principales revendications, celles qui visent à améliorer la condition générale du monde du travail et de ceux qui en sont exclus.

En 2010, alors que la crise sévit encore durement en France et ailleurs, que la situation de l'emploi (public et privé) est de plus en plus catastrophique, que notre pouvoir d'achat régresse et qu'une nouvelle agression libérale menace nos régimes de retraites, nous avons toutes les raisons de manifester dans l'unité le 1er mai, à l'appel de Solidaires, de la CGT, de la CFDT, de la FSU et de l'UNSA.

### **PRIORITÉ À L'EMPLOI !**

Suppressions d'emplois, RGPP, fermetures d'entreprises, difficultés pour trouver un travail, accroissement de la précarité, augmentation du chômage... et dégradation par là même des conditions de travail...

Chaque jour, les mauvaises nouvelles frappent les jeunes, les salariés, les précaires et les chômeurs.

En manifestant le 1er mai, exigeons des véritables politiques de relances économiques et industrielles tournées vers la satisfaction des besoins sociaux et non sur la seule revitalisation des banques et des trésoreries des entreprises.

### **AMÉLIORER LES SALAIRES !**

Comment accepter qu'entre la fin du XXème siècle et le début du XXIème, alors que la productivité n'a jamais été aussi forte, le pouvoir d'achat du plus grand nombre ne fait que baisser ?

Les mesures sociales pour inverser la tendance peuvent être financées par la suppression du bouclier fiscal, la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires, la création d'au moins une tranche d'imposition supplémentaire pour les hauts revenus et par une taxation plus lourde du capital en général.

Ensemble, le 1er mai, exigeons une plus juste répartition des richesses !

### **GARANTIR NOS RETRAITES !**

Alors qu'il est possible de garantir la pérennité du système par répartition et des régimes de pensions, le gouvernement, dans la continuité de la contre-réforme de 2003, veut encore imposer l'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de départ.

**Partout manifestons dans l'unité**  
à Paris 14 h 30 de République vers Havre Caumartin.



# Impossible de financer les retraites ?

## Les retraites, premier enjeu de la sortie de crise

### Contrevérités !

La publication du 8ème rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) à la mi avril a donné lieu à un déchainement médiatique où la mauvaise foi cotoyait les lectures approximatives et le catastrophisme.

L'objectif de ce déchainement était clairement ssu-mé par la plupart des commentateurs. Il fallait montrer que le système court à la faillite et qu'il serait impossible, dans l'avenir, de financer les etraites. Ainsi étaient, par avance, justifiées les mesures que le gouvernement s'apprête à prendre :

report de l'âge légal de départ à la retraite, nouvel allongement de la durée de cotisation, remise en cause de la retraite des fonctionnaires. Nul doute que ces présentations apocalyptiques vont se poursuivre dans l'avenir.

Cependant, pour tous ceux qui ont pris la peine de le lire attentivement, ce rapport démontre la possibilité d'éviter des mesures socialement régressives... à condition de bien vouloir augmenter les recettes des régimes de retraites, solution aussitôt refusée par le ministre du Travail.

Alors même qu'il se base sur une hypothèse du taux d'emploi des femmes très régressive, le COR montre pourtant que, dans le pire des scénarios envisagés à l'horizon 2050, il faudrait 10,4 points de cotisations supplémentaires à lisser sur 40 ans. Cela correspond à une augmentation de 0,26 point par an. Qui peut honnêtement penser qu'une telle augmentation serait un danger pour l'économie française ?

Une vision catastrophique est d'autant moins fondée qu'un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée, la richesse créée dans les entreprises, est tout à fait envisageable. Il n'est pas acceptable de considérer comme pérenne la baisse très importante de la part des salaires ayant eu lieu ces trente dernières années (près de 9 points), alors que, dans le même temps, la productivité du travail a continué de croître fortement (plus de 50 % en 20 ans) et que les dividendes des actionnaires ont explosé.

Un tel rééquilibrage de la part des salaires, qu'une augmentation des cotisations patronales peut amorcer, aurait d'ailleurs des effets neutres sur la sacrosainte compétitivité des entreprises s'il était compensé par une baisse des dividendes versés aux actionnaires. S'attaquer aux dividendes des actionnaires, c'est le tabou qu'il faut lever !

Comme le note le journal Les Échos (13 avril 2010), « le chef de l'État entend montrer à ses partenaires européens et aux marchés financiers qu'il s'attaque au problème de la dette. Tant pis si les retraites ne constituent qu'un aspect partiel du problème : il faut donner un signal et ne surtout pas perdre la note AAA dont bénéficie encore la France sur les marchés ». Tout cela n'a donc pas grand chose à voir avec les évolutions démographiques. Ce qui se joue à travers le dossier des retraites est la nature de la sortie de crise. Il s'agit pour le gouvernement et le patronat de la faire payer aux salariés et plus largement à la population, alors qu'ils n'en sont nullement responsables.

### l'impact de la crise.

Dans son rapport de janvier 2010, le Conseil d'orientation des retraites (COR) note « la dégradation très rapide des comptes en 2009-2010 s'explique ainsi principalement par la crise économique qui réduit fortement les recettes assises sur les revenus d'activité ». La très forte récession de l'année 2009 (- 2,5 %) a abouti à une réduction de la masse salariale de 2 % et donc des cotisations correspondantes. L'essentiel de l'accroissement du déficit actuel est donc dû à la crise. Rappelons que 1 % de croissance de la masse salariale en moins conduit à 650 millions d'euros de recettes en moins pour la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

Le 8ème rapport du COR en avril 2010 confirme cette analyse : « la plus grande partie de la dégradation aurait lieu en 2009 et 2010 [...]. À plus long terme, les effets directs de la crise économique sur la situation financière des régimes s'estompent ». Il indique que « le déficit estimé du système serait de 1,7 point de PIB (30 milliards d'euros) dès 2010 ».

### des recettes nouvelles

Des recettes nouvelles pourraient être rapidement trouvées qui permettraient de résoudre le problème. La seule exonération de cotisations sociales des stock-options coûte, selon la Cour des comptes, 3,3 milliards d'euros par an à la Sécurité sociale et, si l'on rajoute celles liées à l'intéressement et à la participation, on arrive, toujours selon la Cour des comptes, à une perte de recettes comprise, suivant les années, entre 6 et 8,3 milliards d'euros. De plus, l'État ne compense pas intégralement les exonérations de cotisations sociales liées aux mesures pour l'emploi, mesures dont on connaît par ailleurs l'inefficacité. Elles s'élèvent à près de 3 milliards d'euros par an.

On peut y rajouter celles liées au Fonds de réserve pour les retraites (FRR). Rappelons que le FRR est un fonds de capitalisation créé par le gouvernement Jospin et censé permettre de lisser les besoins de financement dus aux évolutions démographiques. Comme tout fonds de capitalisation, celui-ci a subi les contrecoups de la crise financière puisqu'il a perdu 24,9 % en 2008. Il a compensé en partie cette baisse en 2009, mais reste soumis aux dérèglements des marchés financiers. Ses actifs s'élevaient fin 2009 à un peu plus de 33 milliards d'euros. Liquider le FRR serait une mesure de bon sens qui permettrait de combler immédiatement le déficit dû à la crise.



### Signer la pétition :

**«faire entendre les exigences citoyennes  
sur les retraites»**

**<http://blog.exigences-citoyennes-retraites.net>**